

Question orale – séance du CG du 20 novembre 2018

Ma question porte sur la pollution lumineuse

C'est un thème qui est ces jours d'actualité suite notamment à la décision de la commune de Val-de-Ruz, dans le canton de Neuchâtel, d'éteindre son éclairage public de minuit à 4.30 heures du matin. A noter que si cette option paraît tout à fait intéressante d'un point de vue environnementale, elle a aussi des conséquences négatives notamment pour les personnes malvoyantes préteritées par l'absence d'éclairage.

Au-delà de la consommation d'énergie, la pollution lumineuse pose il est vrai des problèmes réels tant à la faune, qu'à l'être humain, avec un dérèglement des sens chez les animaux. Il y a donc intérêt à réduire cette pollution.

Nous serions donc intéressés à connaître les projets et réflexions du conseil communal en la matière pour notre commune

Au-delà de l'éclairage public des voiries, est-ce que ces réflexions portent également sur d'autres éclairages, tels que ceux des terrains de foot ? Nous sommes conscients que nombre d'entraînements et de matches ont lieu en soirée et que nos footballeurs et leur public sont rarement nyctalopes, mais il devrait être possible d'avoir un éclairage plus et mieux dirigé, ce qui éviterait d'illuminer les quartiers environnants et surtout nos belles nuits étoilées. "

Cordiales salutations  
Jean-Baptiste Maître